

CROISSANCE VERTE

Planter des arbres au milieu des cultures pour protéger les sols

Pour protéger les sols et assurer un revenu complémentaire aux exploitants agricoles, la Picardie et l'Hérault testent l'agroforesterie. Une pratique ancestrale remise au goût du jour grâce à la recherche agronomique.

Associer, au sein d'un même champ, des cultures classiques (blé, orge, colza) et des arbres. Cette pratique connue depuis l'Antiquité suscite un réel regain d'intérêt avec ce qu'on appelle désormais l'agroforesterie. Dans l'Hérault, la chambre départementale d'agriculture et le Syndicat intercommunal d'eau du Bas-Languedoc (SIBL) devraient planter, d'ici à l'automne prochain, les premières parcelles d'un programme de 14 hectares. Car cette technique, sans cesse améliorée grâce aux progrès de la recherche agronomique, permet en effet de favoriser la biodiversité, tout en créant, grâce au système racinaire des plantes, une sorte de filtre naturel, capable de stocker en profondeur le carbone et de limiter la pénétration en sous-sol des polluants. Sur les points de captage, les nappes phréatiques seraient ainsi mieux protégées des infiltrations de nitrates. « La population de la plaine de l'Hérault triple durant l'été et la consommation d'eau est multipliée par quatre. Situées à



L'agroforesterie permet de favoriser la biodiversité, tout en créant, grâce au système racinaire des plantes, une sorte de filtre naturel, capable de stocker en profondeur le carbone et de limiter la pénétration en sous-sol des polluants.

proximité de notre champ captant, ces parcelles vont nous permettre de protéger ces zones et de maîtriser la dispersion des intrants dans le sol », témoigne Marc Coustol, du Syndicat intercommunal d'eau du Bas-Languedoc (SIBL).

Des champs plus productifs

« Le territoire de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, où nous menons l'expérience, est un endroit extrêmement sensible. La plaine de l'Hérault constitue en effet l'exutoire d'un bassin versant de plus de 2.500 km² », détaille quant à lui Fabien Liagre, directeur du bureau d'études Agroof Développement et secrétaire de l'Association

française d'agroforesterie. « Localement, ce projet va constituer une plus environnemental, tout en permettant une diversification des revenus des agriculteurs. » Les études menées depuis 1996 par l'Inra sur le domaine de Restinclières (Hérault) ont en effet permis de mettre en évidence l'intérêt économique de l'agroforesterie. Selon les chercheurs, ces champs seraient, en moyenne, de 10 à 30 % plus productifs que des parcelles classiques. A long terme, ce système permettrait en outre d'assurer un revenu complémentaire aux agriculteurs, grâce à l'exploitation des bois d'œuvre.

Le développement de cette pratique rencontre toutefois de réels

obstacles. D'abord, la réticence des exploitants, encore peu enclins à se lancer dans l'expérimentation, par crainte de voir leurs rendements – et donc leurs revenus – diminuer. Surtout, la mise en œuvre de parcelles d'agroforesterie nécessite d'importants investissements, invisibles sans le soutien des pouvoirs publics. Selon le Syndicat intercommunal d'eau du Bas-Languedoc (SIBL), le coût du projet atteint 900 euros par hectare, soit, si l'on ajoute les frais de préparation du terrain et la mise à disposition d'un technicien spécialisé, un montant global de 75.000 euros.

Pour lancer ces projets, les collectivités locales sont donc souvent appelées à la rescousse. C'est le cas dans l'Hérault, c'est aussi le cas en Picardie, où le conseil régional a décidé de subventionner à 100 % la création de cinq parcelles expérimentales pour un budget total de 50.000 euros. Déjà, deux autres projets sont à l'étude, dont un champ situé sur l'exploitation de l'Institut supérieur d'agronomie Lasalle de Beauvais. « Sur cette parcelle est envisagé un projet de suivi technique et scientifique plus poussé avec les différents partenaires de l'expérimentation, les enseignants-chercheurs de l'institut en lien avec la recherche régionale et nationale », explique-t-on ainsi au Conseil régional de Picardie. Avec ses 30 hectares, le projet de recherche picard est le second site expérimental français, juste derrière celui de Restinclières, à ce jour le plus important d'Europe.

GUILLAUME ROUSSANGE